



**2015- 01 - OUVERTURE DE SÉANCE**  
**05** PROVINCE DE QUÉBEC  
**97** M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 4 mai 2015 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Absent

Siège # 4 Absente

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 5 Jessy Grondin

Siège # 3 Patricia St-Hilaire

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Blais et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**02 - MOT DU MAIRE**

Le Maire ne fera pas de présentation spécifique à cette rencontre extraordinaire

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2015-05  
98

## **05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 02 - MOT DU MAIRE**
- 03 - MOT DE LA DIRECTRICE**
- 04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 06 - RESSOURCES HUMAINES**
  - 06.01 - Démission - Directeur des Travaux publics**
  - 06.02 - Intérim au poste de Directeur des Travaux publics**
  - 06.03 - Ouverture du poste - Directeur des Travaux publics**
- 07 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 08 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

## **06 - RESSOURCES HUMAINES**

2015-05  
99

### **06.01 - Démission - Directeur des Travaux publics**

Considérant que, le Conseil municipal a reçu une lettre de démission de M. Conrad Routhier, Directeur des travaux publics en date du 24 avril 2015;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, le Conseil municipal accepte la démission de M. Conrad Routhier à titre de Directeur des Travaux publics. Cette dernière sera effective en date du 6 mai 2015;

Tout en regrettant cette décision, le Conseil municipal souhaite bon succès à M. Routhier dans les nouveaux défis qu'il a choisi de relever;

Des remerciements lui seront adressés pour son implication au sein de la municipalité durant plusieurs années.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-05  
100

### **06.02 - Intérim au poste de Directeur des Travaux publics**

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, suite à une rencontre entre M. Bruno Lemay, M. Robert Samson et Mme Sandra Bélanger, le Conseil municipal accepte l'entente qui a été conclue pour que M. Bruno Lemay soit la personne qui assurera l'intérim au poste de Directeur des Travaux publics, et ce, pour une période permettant de combler le poste dans notre organisation;

Que, le Conseil municipal mandate la directrice générale à transmettre au MDDELCC le changement de responsable pour les suivis au réseau de l'aqueduc et des égouts;

Que le Conseil municipal accepte les modalités discutées avec M. Bruno

Lemay pour la durée de l'intérimaire au poste de Directeur des Travaux publics, incluant une période de transition suite à l'embauche de la personne qui occupera le poste de Directeur des Travaux publics.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-05  
101**

**06.03 - Ouverture du poste - Directeur des Travaux publics**

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Claude Blais

Que, le Conseil municipal ouvre un concours à l'interne et à l'externe pour combler le poste de Directeur des Travaux publics;

Que, la directrice générale soit mandatée pour afficher le concours le concernant;

Que, il est entendu qu'un comité de sélection sera responsable de soumettre une recommandation d'embauche au Conseil municipal dans les meilleurs délais;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**07 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2015-05  
102**

**08 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 21:00.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière